



Accord de vacances en écrit entre deux partis

Par NancyL

Bonjour

La mère de ma belle-fille nous a accordé deux semaines de vacances qu'elle nous a accordé il y'a deux semaines par écrit (e-mail).

Après une discussion par message aujourd'hui qui n'a pas plus a cette dame.

Elle Lui a dit que le jugement a pour accord qu'il a le droit à un week-end de 4 jour entre chaque vacances. Donc elle veut le retour de sa fille à la fin du quatrièmes jours .

Que devons nous faire?

Rester sur cette accord écrit où s'aligner au jugement ?!

Merci d'avance pour votre réponse

Par ESP

Bonjour

Le jugement fait loi...